

INFO Ornans



Point sur les accords centraux :

- Intéressement ; Le nouvel accord triennal a été signé par **FO**. La proposition intersyndicale n'a pas été retenue dans son intégralité, mais celui-ci garde principalement la même structure que le précédent. Il était primordial pour **FO** d'aboutir à un accord signable, afin que tous les salariés, indépendamment de leurs statuts, bénéficie de plus de pouvoir d'achat.
- Travail A Distance ; Premier accord sur ce sujet, demandé et signé par **FO**. Il a pour objectif de fixer des règles claires, pour un TAD au volontariat ! Notre position, clairement affichée avant même le début des négociations, et maintenant partagée par plusieurs organisations syndicales. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Toutefois, la menace du Flex-Office (pas de bureaux attitrés et tournants) plane déjà sur certains sites et **FO** y est totalement opposé. Restons prudents !
Pour Ornans, certains managers semblent interpréter l'accord à leurs guises et se servent du code performance 1 pour refuser le TAD à certains salariés. Ce qui n'est pas un motif de refus. Les 3 organisations ont déjà remonté le point à la direction. A suivre de près.
- Epargne salariale ; Suite des évolutions légales, un accord récemment signé entérine un changement de gestionnaire pour l'épargne des salariés, ainsi qu'un nouveau dispositif PERU (qui remplacera le PERCO). Si de nombreux points non négligeables ont pu évoluer au cours des négociations sur ce sujet, les équipes **FO** du groupe Alstom ont décidé de pas signer cet accord, compte tenu du caractère obligatoire du dispositif (Article 83) qui concerne les ingénieurs et cadres. Nous estimons que tous les salariés doivent disposer librement de leur argent.

CSE Central du 22 septembre.

- La charge globale France semble importante, avec toutefois une inégalité entre les sites. Pour Ornans, les affaires bloquées principalement sur Valencienne nous impactes toujours, mais moins que nous l'attendions.

- Les recrutements ont été assez conséquent en 2020. L'effectif total Alstom Transport SA est passé de 9684 à 10066. L'effectif du site de Crespin, ex-Bombardier, n'est pas compté dans ces chiffres. Pour Ornans, l'effectif est remonté légèrement au-dessus des 300 salariés, avec une nette augmentation de la population I&C, un maintien de la population ATAM et une nette baisse dans la catégorie ouvrière. Dans cet effectif d'environ 300, sont comptabilisés les personnes en Absence Longue Durée, ainsi que les personnes entrées dans les dispositifs CAA avant l'entrée en retraite. Ce qui concrètement fait encore baisser l'effectif de la population ouvrière réellement présente sur le site.
- Déclaration **FO** sur les orientations stratégiques Alstom ; **avis défavorable**. La stratégie présentée, qui est celle du groupe, impacte négativement l'entreprise ATSA. Notamment les délocalisations d'activités de production et d'ingénierie qui fragilisent les centres d'excellences basés en France et donc les sites français. Rappelons que la Direction a affiché, dans un document destiné aux actionnaires, l'objectif de réaliser 60% de l'ingénierie dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Cette stratégie favorise la mise en concurrence déloyale des sites français avec d'autres sites du groupe, ce qui, non seulement ne règle pas les problèmes de charges français, mais les amplifie. Les événements nous ont donné raison, ainsi qu'aux autres syndicats, sur le rachat de Bombardier Transportation, financièrement risqué. Cette situation est régulièrement mise en avant pour bloquer des demandes de négociations centrales ou locales et pour proposer des accords à la baisse.
- La direction centrale a présenté également la « suspension du déploiement de GCA » à Ornans pour diverses raisons qui ne surprennent pas vos élus. Les 3 délégués syndicaux et le secrétaire du CSE d'Ornans en ont été averti la veille au soir par la direction locale, soit quelques heures avant le CSEC. Est-ce cela qu'elle appelle un dialogue social de qualité ?

Vos représentants FO au CSE: Bruno Raguin (trésorier), Steve Bugnet (secrétaire adjoint), Aimée Schmitt, Philippe Gaudot, Christophe Boissier (rapporteur CSSCT), Gérard Coulet, Jean-Paul De Almeida (CSSCT), Laetitia Vouillot, Jean-Luc Blaison (délégué syndical), Cédric Clervaux (représentant syndical au CSE).